



# LA NUIT DU DROIT

“Quelle liberté  
de manifester  
aujourd’hui ?”

## PROGRAMME

**Mercredi 4 octobre 2023**

**17h-18h30** | Visite des lieux de justice (hôtel d'Aoust et Parlement de Flandres)

Visites commentées par des magistrats. **Inscription préalable obligatoire sur la plateforme dédiée de l'office de tourisme de Douai** ; durée de la visite : 40 minutes ; les participants sont invités à se présenter 10 minutes avant le début de leur visite)

**19h-21h10** | Tables rondes-débats (université d'Artois, site de Douai, grand amphithéâtre)

“Quand la rue dit non, que dit le droit ? Regards croisés sur la liberté de manifester”

**19h-19h15** | Mots de bienvenue

- Mme Fanny Vasseur-Lambry, doyen de la faculté de droit de l'université d'Artois
- Mme Nathalie Massias, conseillère d'État, présidente de la cour administrative d'appel de Douai
- M. Jean Seither, premier président de la cour d'appel de Douai
- M. Frédéric Fevre, procureur général près la cour d'appel de Douai
- Me Calot-Foutry, avocate, membre du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Douai

**19h15-20h10**

**La progressive consécration de la liberté de manifester**

*Regards croisés d'un historien, d'un sociologue et d'une juriste*

**Table-ronde** animée par M. Maxence Chambon, professeur de droit public à l'université d'Artois, avec :

- Mme Valérie Mutelet, maîtresse de conférence-HDR en droit public à l'université d'Artois
- M. Bruno Dubois, maître de conférence en histoire du droit à l'université de Lille, enseignant à l'université d'Artois
- M. Aymeric Mongy, maître de conférence en science politique à l'université d'Artois

**20h15-21h10**

**Quelle conciliation entre la liberté de manifester et la sauvegarde de l'ordre public ?**

*Regards croisés d'avocats et de magistrats administratifs et judiciaires*

**Table-ronde** animée par Me Hélène Detrez-Cambrai, avocate au Barreau de Douai, avec :

- M. Stéphane Eustache, magistrat à la cour d'appel administrative d'appel de Douai
- M. Frédéric Fourtoy, Procureur de la République de Douai
- Me Marie Cuisinier, avocate au Barreau de Douai
- Me Loïc Lanciaux, avocat au Barreau de Douai

**21h10-21h30**

**Pause / restauration** organisée par l'association Quid Juris

**21h30-22h30**

**Concours d'éloquence** des étudiants de la faculté de droit de l'université d'Artois (site de Douai, grand amphithéâtre)

**"La rue a-t-elle son mot à dire?"**

*Avec un prix du jury et un prix du public*

Jury présidé par Fanny Vasseur-Lambry, doyen de la faculté de droit, Mme Nathalie Massias, conseillère d'Etat, présidente de la cour administrative d'appel, M. Jean Seither, premier président de la cour d'appel de Douai, Mme Marie-Pierre Viard, première vice-présidente de la cour et présidente de la troisième chambre, M. Frédéric Fevre, procureur général près la cour d'appel de Douai, Maître Hélène Detrez-Cambrai, avocate, ancienne Bâtonnière de l'Ordre des avocats au Barreau de Douai, Maître Eglantine Campbell-Boulogne, Vice-Bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau de Douai

